

Chapitre 5

Perfectionnement professionnel

Ce chapitre présente les activités de perfectionnement professionnel qui peuvent permettre de renforcer les capacités du personnel des autorités scolaires.

Comment le perfectionnement professionnel peut-il appuyer l'internationalisation des écoles de l'Alberta?

Les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines qui valorisent la diversité culturelle, les compétences en langue seconde et l'expérience internationale jouent un rôle essentiel dans l'internationalisation des écoles albertaines. Les programmes de perfectionnement professionnel peuvent également aider le personnel (c.-à-d. les enseignants, les administrateurs et le personnel du bureau central) à :

- acquérir les compétences nécessaires pour travailler efficacement en transcendant les cultures et les frontières;
- se familiariser davantage avec les questions et les points de vue internationaux;
- prendre confiance dans leurs capacités en intégrant des questions et des points de vue internationaux dans leur travail;
- en apprendre davantage sur la citoyenneté mondiale responsable et montrer l'exemple en la matière.

Pourquoi le perfectionnement professionnel est-il important?

Le renforcement de l'expertise internationale ou interculturelle du personnel est essentiel pour l'internationalisation. Les activités de perfectionnement professionnel ouvertes sur le monde font en sorte que les enseignants, les administrateurs et le personnel du bureau central non seulement sont conscients de l'importance d'éduquer les élèves en adoptant un point de vue international, mais aussi qu'ils sont capables de mener le processus d'internationalisation en intégrant des sujets, des questions et des points de vue internationaux dans leur propre travail. Le perfectionnement professionnel est un élément

fondamental de toute stratégie d'internationalisation, et il devrait être détaillé dans le plan de dotation de l'autorité scolaire (voir le chapitre 4 : Une stratégie d'internationalisation).

Par où commencer?

Rechercher les programmes existants

Il existe d'ores et déjà plusieurs programmes et ressources à la disposition du personnel. Comme le montre la liste ci-dessous, ces programmes et ressources ont des objectifs divers et variés. Certains ont été créés spécialement pour les enseignants, tandis que d'autres concernent tout le personnel. Certains encouragent la collaboration avec les écoles ou les autorités scolaires d'autres pays, tandis que d'autres augmentent les aptitudes linguistiques. Cette variété permet aux autorités scolaires de choisir les programmes et les ressources qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs priorités.



Échanges

Alberta Education soutient les programmes d'échange d'éducateurs de courte et de longue durée. Pour de plus amples renseignements sur ces programmes, visitez : <http://education.alberta.ca/students/internationaleducation/teacherexchange.aspx>.

Voyages d'études

Alberta Education travaille avec ses partenaires internationaux pour soutenir les voyages d'études de courte durée à l'étranger. L'objectif et le public cible varient d'une année à l'autre. Le Ministère a déjà organisé des voyages en Chine et au Royaume-Uni pour les enseignants et les directeurs généraux, ainsi que des délégations composées d'enseignants, d'administrateurs et de membres du personnel du bureau central.



Apprentissage des langues

Vous trouverez une liste complète des possibilités de perfectionnement professionnel en langues sur le site Web d'Alberta Education, à l'adresse : <http://education.alberta.ca/teachers/resources/learnlang/educators/profdev1.aspx>.

Les conseillers en matière de langue et de culture d'Alberta Education travaillent en collaboration avec le Ministère et les autorités scolaires de la province afin d'organiser diverses activités de perfectionnement professionnel pour les enseignants de l'allemand, du chinois (mandarin), de l'espagnol, du japonais et de l'ukrainien.

L'Institute for Innovation in Second Language Learning (IISLE) de l'Edmonton School District No. 7 a établi des partenariats avec diverses organisations internationales qui favorisent l'apprentissage des langues. Certaines de ces organisations ont d'ailleurs installé des bureaux à Edmonton.

Par exemple, le Confucius Institute possède un bureau dans le centre des langues de l'IISLE à l'école Woodcroft, et il est à la disposition des enseignants en langues de toute la province pour leur offrir de l'aide. Les bibliothèques de ressources de l'IISLE, qui comprennent notamment un centre agréé de ressources en langue espagnole, sont également ouvertes à tous les enseignants de l'Alberta. Pour de plus amples renseignements sur l'IISLE, visitez : <http://languages.epsb.ca/en/about-the-institute> (en anglais seulement). Pour de plus amples renseignements sur ses partenaires :

- Confucius Institute Edmonton : <http://www.confuciusedmonton.ca/>.
- Spanish Language Resource Centre : <http://www.educacion.es/exterior/centros/edmonton/es/home/index.shtml>.
- Goethe-Institut Toronto : <http://www.goethe.de/ins/ca/tor/enindex.htm>.

L'université nationale Lviv Ivan Franko située à Lviv, en Ukraine, propose un programme d'été de trois semaines intitulé « Étude de la langue ukrainienne et du pays ». Les participants étudient l'ukrainien et apprennent des méthodes pour l'enseigner aux élèves. Tous les cours sont offerts en ukrainien. Pour de plus amples renseignements sur ce programme, communiquez avec la direction International Education Services.

Plusieurs universités d'Espagne proposent des cours de langue et de culture pour les professeurs d'espagnol, langue étrangère. Pour connaître les établissements participants, visitez :

<http://www.educacion.es/exterior/usa/es/programas/cursos/portada.shtml#informacion>.

Enseigner à l'étranger

Remarque : Il est fortement conseillé aux enseignants de consulter le service des Ressources humaines avant d'envisager une affectation temporaire d'enseignement à l'étranger.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), en partenariat avec l'Alberta Teachers' Association (ATA), permet aux enseignants albertains d'offrir de l'aide professionnelle aux enseignants des pays en voie de développement dans le cadre

du programme Project Overseas. Pour de plus amples renseignements sur ce programme, visitez le site Web de la FCE, à l'adresse <http://www.ctf-fce.ca/International/Default.aspx?SID=100>, ou celui de l'ATA, à l'adresse <http://www.teachers.ab.ca/Publications/ATA%20News/Volume%2042/Number%204/Project%20Overseas/Pages/What%20is%20Project%20Overseas.aspx> (en anglais seulement).

Faculté d'éducation, Université Queen

La Faculté d'éducation de l'Université Queen située à Kingston, en Ontario, organise des salons de recrutement où les enseignants peuvent rencontrer en personne des administrateurs d'écoles étrangères, ou leurs représentants. La Faculté dispose également d'une mine de renseignements dans sa section des liens pour une recherche d'emploi à l'étranger. Pour de plus amples renseignements, visitez : <http://educ.queensu.ca/careers/torf.html> (en anglais seulement).

Council of International Schools

Le Council of International Schools est une organisation engagée à soutenir ses écoles affiliées et leur personnel. Les enseignants peuvent consulter des emplois disponibles sur sa page Web de recherche d'emploi : <http://members.cois.org/im/vacancies/vacancies.aspx>. Ils peuvent également créer un dossier d'affectation auprès du conseil (voir la page <http://www.cois.org/page.cfm?p=20>).

Défense nationale et Forces armées canadiennes

Grâce à une convention de prêt de service avec la Défense nationale du Canada et les Forces armées canadiennes, les éducateurs albertains peuvent enseigner dans des écoles qui accueillent les enfants des Forces armées canadiennes et de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). Ces écoles sont situées aux Pays-Bas et en Belgique. Pour de plus amples renseignements sur ce programme, visitez : <http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dem-epcg/pd/osa-pra/300-01-11-fra.asp>.

Bénévolat à l'étranger

Conseil canadien pour la coopération internationale

Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes disposent de programmes ou de projets à l'étranger qui accueillent des bénévoles canadiens. Certaines de ces ONG sont membres du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), une coalition d'organismes bénévoles canadiens qui travaillent dans le monde entier en faveur du développement humain durable. Le site Web du CCCI peut servir de lien entre les membres du personnel et ces ONG et les possibilités de bénévolat qu'elles proposent. Pour de plus amples renseignements, visitez : http://www.ccic.ca/resources/internships_f.php.

Ateliers, cours et présentations

Alberta Professional Development Consortia

Alberta Education fournit une aide à la mise en œuvre et octroie des subventions conditionnelles pour les travaux effectués en Alberta en collaboration avec les fournisseurs de services de perfectionnement professionnel comme le Alberta Professional Development Consortia. L'appui au perfectionnement professionnel et à la mise en œuvre est offert aux enseignants et aux administrateurs dans divers domaines des programmes d'études nouveaux et révisés qui traitent de questions internationales et mondiales, y compris les études sociales M-12, l'anglais langue seconde, ainsi que les programmes de langues étrangères. Pour de plus amples renseignements sur les possibilités de perfectionnement professionnel, visitez le Alberta Professional Development Consortia : <http://www.arpdc.ab.ca> et le Consortium provincial francophone : <http://www.cpfpp.ab.ca/>.

L'Alberta Teachers' Association

L'Alberta Teachers' Association (ATA) offre différents ateliers qui aident à intégrer le concept de citoyenneté mondiale en classe. Pour de plus amples renseignements sur ces ateliers, visitez le site Web de l'ATA à l'adresse : <http://www.teachers.ab.ca/For%20Members/Programs%20and%20Services/Workshops%20Courses%20and%20Presentations/Pages/Index.aspx>.



Les conseils spécialisés suivants de l'ATA participent à l'internationalisation des classes albertaines et organisent des conférences annuelles :

- Social Studies Council
- Global, Environmental and Outdoor Education Council
- English as a Second Council
- Second Languages and Intercultural Council

Pour trouver des liens vers les sites Web de conseils spécialisés, visitez : <http://www.teachers.ab.ca/For%20Members/Professional%20Development/Specialist%20Councils/Pages/About%20Specialist%20Councils.aspx>.

Association canadienne des écoles publiques – International

L'Association canadienne des écoles publiques – International (ACEP-I) réunit 70 autorités scolaires publiques canadiennes qui offrent des programmes éducatifs aux élèves étrangers. Les membres de l'ACEP-I ont accès à la section de son site Web réservée aux membres, où ils peuvent consulter des pratiques exemplaires en matière de programmes d'accueil d'élèves étrangers ainsi que des documents-types de programmes. L'ACEP-I organise également des réunions annuelles où les professionnels ayant des responsabilités similaires peuvent interagir. Pour de plus amples renseignements sur l'ACEP-I, visitez : <http://www.caps-i.ca/content/fr/532>.

Teachers of English to Speakers of Other Languages, Inc.

L'association professionnelle internationale Teachers of English to Speakers of Other Languages, Inc. (TESOL) fait participer ses membres à une discussion continue à propos des idées, des possibilités et des enjeux actuels dans le domaine de l'enseignement de l'anglais. La TESOL produit deux publications et offre des occasions de perfectionnement professionnel, y compris une conférence annuelle. Pour de plus amples renseignements, visitez : http://www.tesol.org/s_tesol/index.asp.

Agence canadienne de développement international

Le site Web de l'Agence canadienne de développement international contient des ressources pour les enseignants sur le développement international et les sujets connexes. Ces ressources sont accessibles à l'adresse :

<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/JUD-12815027-RGC>.

Éducation continue ou universitaire

Plusieurs établissements postsecondaires offrent des cours de formation continue ou des programmes universitaires qui encouragent une réflexion approfondie sur des thèmes en relation avec l'éducation internationale. Certains ont une nature internationale claire (comme le programme de maîtrise en éducation de l'Université de l'Alberta en études théoriques, culturelles et internationales ou le programme de certificat en études interculturelles de l'Université de Colombie-Britannique), tandis que d'autres permettent aux participants de s'intéresser par eux-mêmes à des thèmes internationaux (comme la maîtrise en éducation de l'Université de Calgary en programme, enseignement et apprentissage). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre établissement postsecondaire local.

Develop Custom Programs or Professional Development Opportunities

Lorsque les programmes et les ressources ci-dessus ne répondent pas aux besoins de l'autorité scolaire et de son personnel, celle-ci peut décider de concevoir ses propres activités de perfectionnement professionnel. La situation, la capacité et les priorités de l'autorité scolaire détermineront quelles activités sont appropriées et faisables. La liste ci-dessous vise à fournir quelques idées aux autorités scolaires.

- Afin de donner une nouvelle dimension à un jumelage ou à un partenariat scolaire existant, les enseignants peuvent être encouragés à dialoguer avec leurs homologues ou à leur rendre visite dans l'école partenaire. (**Remarque** : Les autorités scolaires qui veulent aller plus loin qu'une visite ou un programme d'observation au travail et souhaitent organiser un échange d'enseignants doivent savoir que pour enseigner dans une classe albertaine, les enseignants qui participent à un programme d'échange doivent être certifiés par Alberta Education.)

- Une autorité scolaire peut créer un projet ou un programme afin d'introduire en son sein des points de vue, des connaissances et des gestes de portée mondiale. Par exemple, certaines autorités scolaires ont organisé des voyages d'études pour les enseignants, les administrateurs ou le personnel du bureau central. Elles ont soit assuré elles-mêmes le financement de ces initiatives à l'aide de leur budget existant, soit fait une demande de subvention, avec un degré variable de succès, dans le cadre du Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta (PARSA) ou au ministère du Patrimoine canadien. L'administration de l'autorité scolaire peut également approuver des congés sabbatiques et des détachements pour permettre au personnel de participer à un apprentissage international.

- L'autorité scolaire peut organiser des formations interculturelles. Le chapitre 6, Considérations culturelles, présente une introduction à la communication interculturelle, qui peut être distribuée au personnel d'autres autorités scolaires. Pour une formation plus interactive, les autorités scolaires peuvent faire appel à des organisations qui offrent des ateliers ou des séminaires interculturels afin de les présenter à leur personnel. Voici quelques exemples d'organisations parmi tant d'autres qui offrent des formations interculturelles :
 - Centre d'apprentissage interculturel (CAI) du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Canada (MAECI) <http://www.dfait-maeci.gc.ca/cfsi-icse/cil-cai/>
 - Centre for Race and Culture (anciennement Northern Alberta Alliance on Race Relations [NAARR]) <http://www.naarr.org>
 - Catholic Social Services (centre et nord-est de l'Alberta) <http://www.catholicsocialservices.ab.ca/CatholicSocialServices/>
 - Central Alberta Refugee Effort (centre de l'Alberta) <http://www.intentr.com/immigrantctr/servicesandprograms.htm>
 - Central Alberta Diversity Association (centre de l'Alberta) <http://www.cadiversity.ca/>
 - Canadian Centre for Diversity (Calgary) <http://www.centrefordiversity.ca>
 - Calgary Multicultural Centre (Calgary) <http://www.calgarymulti.com/>

Les autorités scolaires peuvent également vérifier auprès de leurs établissements postsecondaires locaux s'ils emploient des instructeurs spécialisés en formation interculturelle, comme le NorQuest College (à Edmonton) <http://www.norquest.ca>.

Que l'activité de perfectionnement professionnel soit préexistante ou conçue de façon personnalisée, les autorités scolaires jouent un rôle important en donnant aux enseignants, aux administrateurs et au personnel de l'autorité scolaire le temps d'y participer.

Conclusion : promouvoir les activités de perfectionnement professionnel

Les autorités scolaires et les administrateurs jouent un rôle essentiel en communiquant les possibilités de perfectionnement professionnel au personnel et en mettant à sa disposition les ressources, notamment celles mentionnées dans ce guide. Les autorités scolaires qui s'engagent à renforcer les capacités internationales et interculturelles de leur personnel doivent envisager de confier cette responsabilité à une personne particulière. Pour compléter les efforts de promotion, on peut également présenter une reconnaissance publique aux membres du personnel qui participent à des activités de perfectionnement professionnel liées à l'internationalisation.

Vous trouverez peut-être utiles les sections suivantes de ce guide :

- Chapitre 4 : Une stratégie d'internationalisation
- Chapitre 6 : Considérations culturelles
- Chapitre 12 : Programmes d'échange d'éducateurs
- Chapitre 18 : Organismes de soutien et aide proposée